

Manuscrit 86 (MNN 75.149.298.75)
Lettre de Claude Niépce à Nicéphore Niépce
6 avril 1821

Hammersmith le 6 avril 1821

Mon cher Ami

j'ai été privé du plaisir de répondre par le dernier/
courier à ta très chère lettre du 25 mars¹ ; parce que je/
desirais m'informer auparavant de M.M.Rougemont et/
Behrend², Banquiers aux quels les correspondants de M.M.Coste³/
m'avaient adressé pour, le crédit qu'ils m'avaient ouvert à/
Londres ; afin de pouvoir t'annoncer si les fonds que tu as/
eu la bonté de remettre à M.M.Coste père et fils ; leur/
étaient parvenus, j'écrivis en conséquence le lendemain de la/
réception de ta lettre mon cher Ami, et ces Messieurs m'ont/
répondu que les 2000^{frs} en question n'étaient point encore/
et qu'ils m'en donneraient avis desqu'ils les auraient reçus.

je regrette infiniment mon cher Ami que les soins et les/
peines que tu as bien voulu prendre ainsi que ton cher fils/
et dont je vous prie d'agréer ma sincère et vive reconnaissance/
n'ayant pas été secondés par l'envoi direct qu'on t'avait promis./
je t'aurais bien de l'obligation mon cher Ami, de passer chez/
M.M.Coste pour t'informer de la cause de ce retard ; qui je/
presume ^{<ne>} provient pas de ces Messieurs ; mais vraisemblablement/
de leur correspondants de Paris⁴ et je desirerais que M.M.Coste/
eussent la bonté de décrire en conséquence directement à M.M./
Rougemont et Behrend à cet égard et qu'ils voulussent bien/
assurer ces M.M.de la confiance qu'ils peuvent avoir relativement/
à ma moralité et mon exacte probité ; ce que n'ont sûrement/
point fait leurs correspondants de Paris si j'en juge par l'accueil//

que j'ai reçu de tous les banquiers aux quels ils m'ont adressé,/
ce qui m'a beaucoup affecté et ce qui est de la dernière injustice/
puisque nous jouissons dans notre pays, et j'ose dire [~~aux gens~~] auprès de ^{<dans l'esprit>}/
de tous ceux (sic) qui ont été dans le cas de nous connaître de/
lesteime de tous les honnêtes gens par la délicatesse de nos sentiments/
et la probité la plus intégrale ; ceux qui oseraient dire le contraire/
seraient d'infâmes calomnieux. j'espère que M.M. Coste voudront/
nous rendre la justice que nous méritons l'un et l'autre en écrivant/
directement à M.M. leur correspondants de Londres, et je te serai/
infiniment obligé mon cher Ami de les en prier de ma part./
j'espère cependant que ce retard ne sera pas bien long, car il/
me contrarierait beaucoup en ce que je serais obligé de suspendre/
entièrement mes travaux ; qu'il nous est si avantageux à tous de/
hâter le plus possible. Si j'avais reçus les 2,000^{frs} tu aurais/
du temps à toi mon cher ami, pour me faire passer les/
deux autres, il suffirait quand tu les auras reçus de les/
remettre à M.M. Coste qui voudraient bien alors me créditer/

¹ Document inconnu.

² Banquiers à Londres (cf. Lettre du 10 septembre 1819, MNN).

³ Les Coste (« père et fils » puis « frères ») faisaient partie des principaux créanciers des Niépce. Leur nom apparaît pour la première fois en 1819 (cf. Lettre de Claude à Nicéphore du 10 septembre 1819, MNN) et pour la dernière fois fin 1829 (cf. note manuscrite de Nicéphore datée du 21 décembre 1829 sur une lettre de Daguerre du 9 de ce même mois, ASR). Antoine Coste, maire de Chalon-sur-Saône de 1819 à 1821, avait quatre fils : Ferdinand, Théodore (banquier à Chalon), Jules et Pierre-Léon. Voir à ce sujet : PJ p.311.

⁴ M. Vassal (cf. Lettre du 25 février 1820, MNN).

de la dite somme, auprès de M.M. Rougemont et Behrend./
Je sais bien bon gré au cher Curley⁵ de l'intérêt qu'il a bien voulu/
te témoigner dans cette circonstance, et je pense comme toi mon/
cher Ami que s'il pouvait nous procurer un emprunt à Dijon/
il serait infiniment plus avantageux pour nous qu'à Lyon./
Cependant tu as eu raison mon cher ami en refusant les/
propositions qu'on t'avait faites à de si onéreuses conditions/
d'avoir recours à M.Durand. il faut convenir que notre/
position est bien embarrassante, et combien je regrette de ne/
pouvoir partager avec toi l'ennui et les peines que te causent toutes/
ces démarches ; mais j'espère que la Providence daignera seconder/
nos efforts, pour sortir de la gêne où nous sommes, et qu'elle les//

fera prospérer ; c'est déjà une bien grande faveur que/
d'avoir acquis la certitude du succès des travaux dont je suis/
occupé⁶ ; puisqu'ils nous procureront je l'espère les moyens de/
surmonter tous les obstacles que nous avons rencontrés jusqu'à présent./
Combien je suis péné mon cher ami, de voir ton temps employé/
d'une manière aussi fatigante pour toi, et en pure perte pour tes/
intéressantes et ingénieuses recherches. Heureusement ; tu seras je/
l'espère bientôt quitte de toute cette fatigante mais bien essentielle/
besogne, et que tu pourras lorsque la saison sera plus favorable/
t'occuper toute à ton aise des nouvelles expériences que tu as en/
vue et aux quelles je souhaite pour ton entière satisfaction comme/
pour la mienne, tout le succès possible./

Tu as parfaitement bien saisi mon cher ami le principe [de]/
la force du moteur [que] dont je m'occupe. les 6 termes avec cinq/
livres de force feraient un effort de 160^{liv} et de 320 en/
ajoutant un septième terme, ainsi de suite, en retranchant/
bien entendu le premier terme, de la somme ^{<finale>} aussi en suppos^{<ant>}/
sept termes il faudrait retrancher cinq^{liv} de 320 il resterait/
315 au frottement près. ce qui comme tu l'as fort bien/
compris mon cher ami, laisse un degré de force presque/
indéterminée et sur laquelle nous pouvons fonder je l'espère/
de remonter efficacement nos finances et notre destinée. Ce qui/
me fait grand plaisir c'est que le mécanisme destiné à perpétuer/
le mouvement peut être de la plus grande simplicité ce qui est/
un bien grand avantage pour la succession non interrompue/
de l'effet. je finis bien à regret un entretien qu'il me serait/
si doux de prolonger, mon cher Ami, en t'embrassant de/
tout mon cœur ainsi que ma chère sœur⁷, et mon cher/
neveu au quel je renouvelle ainsi qu'à toi mes empressés et bien/
tendres remerciements pour les peines que vous avez bien voulu l'un/
et l'autre prendre pour moi. mes respects et compliments à toutes les/
personnes de notre connaissance le bonjour à tous nos gens./

<En marge gauche de la troisième page, verticalement>

Mes caresses accoutumées à bons Pyrame, Ténor et courants aux quels j'adresse mon/
compliment de condoléance sur la perte qu'ils ont faite de leur pauvre Caporal Jacques.//

France

À Monsieur,/

⁵ Alexandre du Bard de Curley (1766-1849) était un cousin issu de germain des frères Niépce mais également un de leurs créanciers. Nicéphore entretint avec lui une intéressante correspondance dont la majeure partie – inédite – est aujourd'hui conservée à la Bibliothèque nationale de France.

⁶ Sur le mouvement perpétuel (cf. Lettre du 23 novembre 1819, MNN).

⁷ Agnès Niépce, femme de Nicéphore et belle-sœur de Claude.

Monsieur Niepce/
Ruë de l'Oratoire/
À Chalon S. Saône/
France/
Single/

<Cachets postaux>

ANGLETERRE

W.O. Hammer^T^h – 2 py. P. Paid

7 o'Clock Night – 6+AP 1821 – TWO PENNY P PAID

Paid / 2

F – 173 – 21

G.P.P.

<De la main de Nicéphore Niépce>

. Répondu le 15 avril 1821⁸.

⁸ Document inconnu.